

REVUE SUR LES TIERS-LIEUX

N°03 - MARS 2019 -

tourisme
réseaux locaux
impact social
coliving

la

coopérative



tiers-lieux



SOMMAIRE

- 4 **Parlez après le Biiiiip sonore !**
Ergonomie & partenariat
- 5 **DOSSIER : Feed Back**
Table ronde tiers-lieux et tourisme
- 9 **Tronche de tiers-lieu**
La terrasse du patio
- 11 **La bonne recette de Jérôme Lay**
3 questions & la boîte à outils carto partie !
- 14 **Parlez après le Biiiiip sonore !**
Feed back & impact social
- 15 **DOSSIER : En chantier**
L'évaluation d'impact social
- 19 **Parlez après le Biiiiip sonore !**
Petit Ramdam & projet agricole
- 20 **DOSSIER : Radio moquette**
Réseaux locaux de tiers-lieux
- 22 **Parlez après le Biiiiip sonore !**
Grand Ramdam 2019 & documentation

Revue d'actualité sur les tiers-lieux
Coopérative Tiers-Lieux
29 chemin Richelieu, 33270 Floirac
Tél. 09 72 83 10 90

Rédacteurs :

Marie-Laure Cuvelier , Lucile Aignon, Sonia Tebessi, Jérôme Lay, Noémie Robert, Guillaume Riffaud.

Mise en page : Sophie Baux.

Images : tous droits réservés
Mickaël Da Silva, Coopérative Tiers-Lieux, La terrasse du patio, Office de Tourisme du Seignanx, Tiers-lieux Médoc, Quartier Génial Floirac, Le Moulin de Retournay, Delphine Trentacosta, Joël Damase, Livres de proches.

5

15

20



Eh ! Dis ! Oh !

Dis donc, déjà le 3^e numéro de la revue des tiers-lieux et on n'y a encore jamais écrit d'édito, comme si ça n'était pas vraiment une revue, et qu'elle ne parlait pas vraiment des tiers-lieux, de celles et ceux qui les font, partout, jour et nuit, parce que ça les anime, qu'elle est irrésistible cette envie de faire, seul, puis à plusieurs, ensemble, parce qu'il y a tant à faire, par ce qu'on n'a plus le choix, qu'il faut trouver d'autres solutions, plus proches de nous, plus simples, plus microscopiques, plus colibriques même !

Alors voilà, ce qui n'était au départ qu'une envie de joli compte-rendu de petit ramdam des tiers-lieux se structure, se charte, se rubrique, et le comité de rédaction s'étoffe, et les sujets sont là, par dizaines, attendant impatiemment leur tour d'écriture, d'interview, d'analyse, d'infographie ! Alors faisons-la cette revue numéro 3, aimons-la, diffusons-la : pour rendre compte de ce que les offices de tourisme et les tiers-lieux ont à tricoter ensemble dans les territoires, pour voir ce qu'une facilitatrice avisée est capable de faire avec un ancien appartement de receveur des impôts, pour écouter ce qu'un intrépide directeur d'office de tourisme pense des cartes géographiques, pour encourager la création de réseaux locaux de tiers-lieux amplificateurs d'impacts, et en profiter pour proposer des pistes méthodologiques de mesure d'impact social d'un tiers-lieu sur son territoire....

Cette revue aura la fréquence qu'on voudra et qu'on pourra lui donner, mais ce qui est certain c'est qu'elle vous est ouverte si vous souhaitez écrire ce que pour vous tiers-lieu(x) veut dire ! Cette revue, c'est un tiers-lieu de papier, éphémère mais durable, léger mais indéchirable, ouvert à toutes et tous, partagé, contributif, humain... où se croisent celles et ceux qui ne se seraient probablement pas croisés ailleurs ; si le cœur vous en dit, bientôt elle aura même un courrier des lecteurs ! Bref. Cette revue, faites-la vous-même !
revue@tierslieux.net

■ Marie-Laure Cuvelier

Edito

PARLEZ APRÈS

Le Biiiiip SONORE

ART & ERGONOMIE

EXPLORER LE TRAVAIL
AUTREMENT

Plusieurs tiers-lieux souhaitent enrichir leur expérience tiers-lieu en y intégrant une réflexion pluridisciplinaire sur les conditions de travail pour l'ensemble des acteurs concernés. Depuis janvier, jusqu'à juin 2019, une équipe associant Olivia Durand de Oxalis Ergonomie & Ingénierie et Anne Moirier, artiste plasticienne, intervient dans trois tiers-lieux en Nouvelle-Aquitaine : le Quartier Génial à Floirac (33), les Usines à Ligugé (86) et le Temps de Vivre à Aix-sur-Vienne (87). L'intervention des ergonomes vise à transformer les situations de travail pour les améliorer ; la démarche artistique vise à mettre à l'épreuve les habitudes et les logiques établies.

Ce projet part du constat que dans son quotidien de travail, il est complexe d'accepter un changement, de prendre du recul, de travailler autrement. Aborder la modification d'un cadre établi peut se faire à partir de constats factuels mais cela n'est pas toujours suffisant.

Cette démarche expérimentale doit faire émerger des pistes de réflexion sur le rapport au travail dans les tiers-lieux et identifier les leviers d'action d'amélioration des conditions de travail des utilisateurs, salariés et facilitateurs.

Ce projet est soutenu par l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail, l'Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail Nouvelle-Aquitaine et par la Direction Régionale des Affaires Culturelles Nouvelle-Aquitaine.



PARTENARIAT

LES CRÉATEURS EN COOPÉRATIVES
D'ACTIVITÉ ET D'EMPLOI ACCUEILLIS
PAR LES TIERS-LIEUX DE
NOUVELLE-AQUITAINE



Pour tester son idée, construire et développer son activité avant l'immatriculation, les Coopératives d'Activité et d'Emploi proposent un parcours sécurisant via un Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise (CAPE) sur une période de 6 mois à 3 ans. Les CAE offrent une alternative pour les indépendants et travailleurs autonomes. En intégrant une CAE, chacun peut tester son projet dans les meilleures conditions et développer son activité en tant qu'entrepreneur-salarié dans un cadre coopératif.

Une cinquantaine de tiers-lieux volontaires en Nouvelle-Aquitaine accueille gratuitement les personnes en phase de démarrage pendant une durée de 3 mois. Quant aux CAE partenaires (Consortium Coopérative, Coop'Alpha, Coop&Bât, Co-actions, Interstices, Oxalis et Scic Pau Pyrénées), elles s'engagent à animer un atelier par entrepreneur accueilli dans chaque tiers-lieu en contrepartie de l'accueil de leurs entrepreneurs en devenir.

Après cette période test, les entrepreneurs pourront s'inscrire plus durablement dans la communauté locale et dans les mêmes modalités que les autres utilisateurs.

Il s'agit, à travers ce partenariat solidaire, de permettre aux entrepreneurs en contrat CAPE de découvrir des nouveaux modes de travail, de faire entrer les futurs entrepreneurs dans des réseaux professionnels locaux et enfin de permettre une ouverture plus large aux tiers-lieux.



FEED BACK

Au pays des tiers-lieux

TIERS-LIEU & TOURISME

Table ronde animée par **Charlotte Emery** - MONA - & **Lucile Aigron** - Coopérative des Tiers-Lieux -

Si vous pensez lire un article sur le marketing territorial, passez votre chemin mesdames et messieurs ! Ce n'était pas la finalité de cette rencontre entre les deux réseaux des offices de tourisme et des tiers-lieux de la Nouvelle-Aquitaine.

Si la MONA et la Coopérative des Tiers-Lieux travaillent le sujet depuis 4 ans, c'est qu'il y a plusieurs entrées, plusieurs façons d'imaginer cette relation tourisme et tiers-lieu. Notre intention principale est d'explorer de nouvelles pistes de développement pour les tiers-lieux et de regarder si les axes touristiques sont des leviers pour créer du collectif sur les territoires.

Avec les témoignages de :

Delphine Empio, Arrêt Minute à Libourne et Coutras (33)

Cécile Lecoer, A l'Ouest Coworking à Lacanau (33)

Jérémy Boisson, Mairie de Lacanau (33)

Nicolas Jabaudon, Office de tourisme Médoc Atlantique (33)

Nathalie Wiederkehr, Cowork en Ré à Loix (17)

Isabelle Siroy, L'Ouvre-Boîtes à Couhé (86)

Anais Rouyer, Tiers-lieu de Bègles (33)

Jean-Luc Boulon, La Halle de Clairac (47)

Sonia Tebessi, Les Terrasses du Patio, Le Bouscat (33)

MUTATIONS, QUI SE TRANSFORME EN QUOI ?

Au delà de la création d'offres nouvelles, une volonté profonde de reconfiguration des modèles est de mise. Les tiers-lieux seraient tentés de donner aux points touristiques ouverts la moitié de l'année un nouveau souffle. Valence en Poitou est un exemple en cours de négociation pour porter au sein de cette antenne une boutique de créateurs et producteurs locaux ainsi qu'un accueil café. L'association L'Ouvre-Boîtes est également tentée d'être partenaire de l'office de tourisme sur la mise en oeuvre, voire l'aide à la commercialisation de séminaires au sein de l'Abbaye de Valence fraîchement restaurée par la collectivité.

Le tiers-lieu de Bègles (33) a également travaillé sur la création d'un pôle touristique périurbain pour compenser l'effervescence consentie à Bordeaux par l'Office de Tourisme central. Son travail sur son histoire industrielle avec les sécheries de morue et le développement des projets durables et citoyens créent

une nouvelle trame verte pour la métropole.

Avec La Halle de Clairac (47), le point touristique devient tiers-lieu en initiant une démarche collective et une programmation variée qui transforme cet ancien musée en espace de travail, café associatif et point touristique.

Des offices et tiers-lieux créatifs, accueillants, hybrides ou coopératifs, force est de constater que c'est l'humain qui fait le projet, le collectif, l'état d'esprit et la coopération sa réussite.

La créativité n'étant pas l'apanage des tiers-lieux et le professionnalisme celui des offices de tourisme, cette rencontre a vraiment mis en avant une envie de poursuivre davantage autour d'une offre régionale à initier pour découvrir le pays des tiers-lieux.

■ **Lucile Aigron**



12 rue Gambetta & Coutras (33)
12 rue des Girondins & Libourne (33)

COWORKING
Gouvernance
association

Fonctionnement
auto-gestion bénévole

Communauté
Nouveaux habitants, porteurs de projets,
entrepreneurs, artistes...

ARRÊT MINUTE	COWORK EN RÉ	A L'OUEST	OFFICE DE TOURISME MÉDOC ATLANTIQUE
<p>depuis 2011</p> <p>12 rue Gambetta 33230 Coutras 96 cours des Girondins 33500 Libourne</p> <p>COWORKING</p> <p>GOUVERNANCE Association</p> <p>FONCTIONNEMENT Auto-gestion bénévole</p> <p>COMMUNAUTÉ Nouveaux habitants, porteurs de projets, entrepreneurs, artistes...</p> <p>DEVISE le développement par la coopération</p>	<p>depuis 2017</p> <p>12 chemin du corps de garde Village artisanal 17111 Loix</p> <p>COWORKING - DOMICILIATION D'ENTREPRISE - MÉDIATION PROFESSIONNELLE</p> <p>GOUVERNANCE SASU & Association</p> <p>FONCTIONNEMENT Facilitatrice bénévole</p> <p>COMMUNAUTÉ Locaux, nouveaux habitants, résidents secondaires, tourisme d'affaires. Tous profils : entrepreneurs, indépendants, télétravailleurs, remotes, porteurs de projets, étudiants, demandeurs d'emploi, bénévoles d'associations, retraités actifs, etc.</p> <p>DEVISE Un incubateur de projet, un bouillon de créativité à 300m de la mer. Les services et le lien social de l'entreprise, le confort de chez soi</p>	<p>depuis 2017</p> <p>1 rue Edmond About 33680 Lacanau</p> <p>COWORKING</p> <p>GOUVERNANCE Association</p> <p>FONCTIONNEMENT Facilitatrices bénévoles + 1 personne en prestation de service 10h/mois</p> <p>COMMUNAUTÉ Locaux, nouveaux habitants, télétravailleurs, professions libérales, club d'entrepreneurs.</p> <p>DEVISE « La logique vous mènera de A à B, l'imagination vous mènera partout... en passant par A L'Ouest coworking » Einstein et ... nous.</p>	<p>depuis 2017</p> <p>8 points d'accueil dont un donnant sur la plage</p> <p>GOUVERNANCE EPIC (Établissement Public Industriel et Commercial)</p> <p>FONCTIONNEMENT 22 salariés + 6 saisonniers</p> <p>COMMUNAUTÉ Clientèle touristique & locale 757 partenaires</p> <p>MARQUE #Océanesque</p>
L'OUVRE-BOÎTES	TIERS-LIEU DE BÈGLES	LA HALLE DE CLAIRAC	LE PATIO
<p>depuis 2017</p> <p>5 place de la Marne 86700 Couhé</p> <p>ESPACE DE TRAVAIL PARTAGÉ</p> <p>GOUVERNANCE Association en co-présidence</p> <p>FONCTIONNEMENT 2 ETP (à venir)</p> <p>COMMUNAUTÉ entrepreneurs, télétravailleurs, formateurs, créateurs...</p> <p>DEVISE Ouvrir les boîtes qui nous enferment pour développer les projets locaux et les possibilités de vivre en ruralité !</p>	<p>depuis 2016</p> <p>1 place du 14 juillet 33130 Bègles</p> <p>LOCATION DE BUREAUX</p> <p>GOUVERNANCE Association</p> <p>FONCTIONNEMENT CA bénévole Facilitation rémunérée à mi-temps</p> <p>COMMUNAUTÉ Locaux, nouveaux habitants, porteurs de projets, entrepreneurs</p> <p>DEVISE Zone à partager</p>	<p>depuis 2018</p> <p>Le bourg 47320 Clairac</p> <p>HISTOIRE L'office de tourisme est à l'origine du projet</p> <p>GOUVERNANCE Association</p> <p>FONCTIONNEMENT 1 ETP</p> <p>COMMUNAUTÉ Habitants, touristes, lycéens, associations</p> <p>DEVISE Lieu de vie et de lien social</p>	<p>depuis 2015</p> <p>212 avenue de tivoli 33110 Le Bouscat</p> <p>COWORKING - COLIVING (2018) - DOMICILIATION D'ENTREPRISE - LOCATION DE SALLE</p> <p>GOUVERNANCE Associative</p> <p>FONCTIONNEMENT Salariée en cdi/ auto-gestion bénévole</p> <p>COMMUNAUTÉ Nouveaux habitants, salariés en télétravail, porteurs de projets, entrepreneurs, start up, professionnels de passage...</p>

Intervenants de la table ronde du petit randam de La Rochelle le 18 janvier 2019

AVEC SONIA TEBESSI, DE LA TERRASSE DU PATIO COLIVING



DEPUIS QUAND LA TERRASSE DU PATIO EST-ELLE OUVERTE ? QU'EST-CE QUI A AMENÉ À DÉVELOPPER CETTE OFFRE ?

Au cours de discussions informelles au sein de l'association (qui gère et anime l'espace de coworking Le Patio depuis 2014), nous avons constaté que les créateurs d'entreprises, les porteurs de projets, les personnes en CDD avaient des difficultés à accéder au logement ce qui représentait un frein au développement économique de leur activité.

Nous avions aussi l'envie de développer de nouveaux services et l'idée de créer un espace regroupant logement et espace de travail a émergé.

Le Patio étant basé dans l'ancienne trésorerie du Bouscat, nous avons connaissance que l'appartement de fonction de l'ancien trésorier principal allait se libérer. Nous nous sommes donc lancés dans une étude de marché, afin de viabiliser ce projet. Quelques semaines plus tard, nous présentions le projet à Monsieur le Maire.

En Avril 2018, nous avons ouvert l'espace de vie partagé « le coliving » que nous avons appelé « la Terrasse du Patio ».

COMMENT S'ARTICULE L'HÉBERGEMENT AVEC LE COWORKING ?

Il s'agit d'une offre globale, coworking et coliving, les colocs ont accès à l'espace de coworking quand ils le souhaitent. Ils peuvent venir à n'importe quels moments de la journée ou même de la nuit, ils détiennent les clefs du Patio (le coworking), c'est une offre qui convient parfaitement aux professionnels qui travaillent souvent tard chez eux.

Toujours avec l'objectif d'accompagner et d'aider les entrepreneurs de demain, pour lesquels l'accès au logement est parfois difficile, faute de contrat de travail ou de bilan comptable, nous souhaitons également développer des synergies, diminuer l'impact énergétique par le partage des ressources, supprimer les trajets vers le lieu de travail et répondre aux attentes collaboratives de la génération Y.

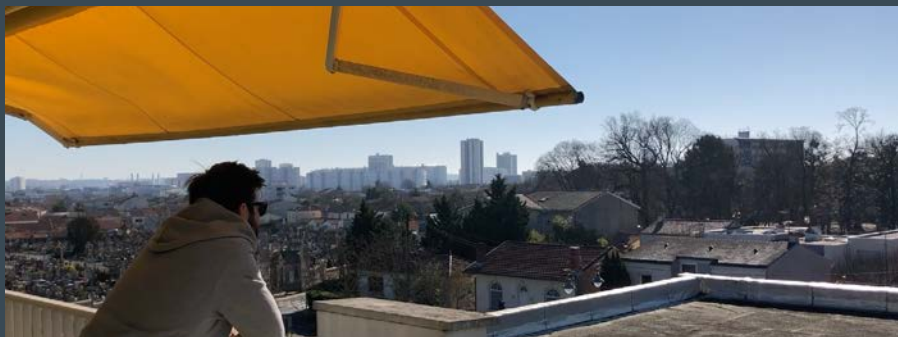
QUELS SONT LES PROFILS DES PERSONNES QUI VIENNENT À LA TERRASSE ? D'OU VIENNENT-ILS ? QUEL ÂGE ONT-ILS ? QU'EST-CE QUI LES AMÈNE AU BOUSCAT ?

Concernant les profils des colocs, nous en avons plusieurs.

Depuis son ouverture, La Terrasse du Patio accueille des personnes venues d'endroits différents autant professionnellement que géographiquement. Pour l'instant, les âges vont de 19 ans à 35 ans, nous acceptons toutes les personnes majeures et actives, même les personnes en recherche d'emploi ou bien porteurs de projets. Nous sommes conscients des difficultés à trouver un logement dans des situations comme celles-ci.

Nos colocs arrivent de lieux auxquels nous ne nous étions pas attendus, par exemple, nous avons Akshay Aitha, salarié pour l'éducation nationale, qui nous vient de San Francisco aux Etats-Unis. Nous avons aussi des personnes arrivant de Toulouse, Anglet, Saint Nazaire et Paris. Ces personnes sont là principalement dans le cadre de missions, de formations ou pour des causes de mobilité géographique et à la recherche d'emplois.

Le Patio en général, et donc la Terrasse du Patio, fonctionnent par le biais de réseaux et du bouche à oreille principalement. Nous pensons que la flexibilité de l'offre, la proximité de la ville, et nos tarifs compétitifs encouragent nos colocs à venir et rester avec nous. De plus,





l'environnement reste très agréable et les colocs bénéficient d'un espace spacieux et tout équipé pour se sentir comme chez soi.

QUELLE EST LA DURÉE MOYENNE D'UN SÉJOUR ?

La durée moyenne est de 5 mois, notre offre est limitée dans le temps à 12 mois, il s'agit d'un tremplin et non d'une solution pérenne. Il ne faut pas confondre notre offre avec une offre airbnb par exemple. Les personnes qui prennent possession des lieux sont ici pour des projets professionnels. Nous leur apportons notre aide, nous les accompagnons dans leurs démarches et le développement de leurs activités.

Au-delà du fait que nous ayons redonné du sens à des anciens bâtiments publics, Le Patio propose aujourd'hui une offre « boulot/dodo », adaptée aux besoins en favorisant le partage et la communauté plutôt que l'individualité.

COMMENT CES TRAVAILLEURS NOMADES SE MÊLENT AVEC LES COWORKERS ?

Les échanges se font souvent lors des afterworks, soirées ou par le biais des ateliers gratuits organisés par le Patio. Ces événements permettent de rassembler les personnes.

Effectivement, à cause de nos activités, parfois nous ne faisons que croiser certaines personnes. Alors les afterworks ont pour objectif de nous réunir pour que tout le monde puisse se rencontrer, échanger et partager. Cela permet de créer des liens et d'élargir son réseau tout en partageant un moment de convivialité en se coupant un peu de la vie professionnelle.

Ils se mêlent aux coworkers également en participant à la vie du Patio ou simplement en venant profiter de l'open-space pour venir y travailler.

Tous nos colocs sont les bienvenus pour descendre venir manger avec nous ou simplement discuter autour d'un café ! C'est un lien convivial et familial où il est facile de s'intégrer.

QU'EST-CE QUE CELA APPORTE AU PROJET COLLECTIF DU PATIO ?

Ce projet de Coliving donne au Patio une autre dimension à notre activité.

Nous sommes toujours en quête d'amélioration et de nouvelles idées pour développer cette activité qui nous tient à cœur. La Terrasse du Patio encourage Le Patio, lui-même, à se donner de nouveaux objectifs en se faisant connaître un peu partout en France grâce à ce concept de coliving. Nous cherchons à créer

.....
« Il s'agit d'une offre globale, coworking et coliving, les colocs ont accès à l'espace de coworking quand ils le souhaitent. »

une émulation avec des personnes différentes qui pourront apporter de nouvelles perspectives à nos activités. Notre idée principale est de favoriser la communauté, le vivre ensemble et surtout le travailler ensemble.



L'espace de Coliving "La terrasse", associé à l'offre de Coworking, est situé au dessus de l'espace de coworking "Le Patio". Il permet de rejoindre facilement l'espace de travail partagé tout en préservant les limites de la vie privée et de la vie professionnelle.

**espace.lepatio@gmail.com
05 33 48 08 64**

Jérôme Lay

directeur de l'Office de Tourisme
du Seignanx

Qu'est ce que représente la cartographie pour un office de tourisme ?

L'alpha et l'oméga. Dès lors que l'on part à la découverte d'une région, le premier réflexe est d'ouvrir une carte, papier (IGN, carte touristique...) ou en ligne (Maps, GPS...). C'est aussi le premier besoin du territoire car elle permet de le délimiter, en plus de le décrire objectivement.

Un Office de tourisme, qui assure l'interface entre le territoire et ses visiteurs a nécessairement besoin d'une carte. Pour ordre d'idée, celui du Seignanx (communauté de 8 communes pour 25.000 habitants) édite près de 20.000 exemplaires par an, majoritairement diffusés dans les hébergements, mairies... et dans les bureaux de notre Office. C'est d'ailleurs la question la plus fréquemment posée par les visiteurs (touristes et locaux).

Avec l'avènement de Google Maps ces dernières années, un outil aussi ergonomique que puissant (mais privé...), les Offices et plus largement les territoires lui ont abandonné leur propre information cartographique. À présent que Google Maps est chère payante (+1400% d'augmentation au 15/07/18), Openstreetmap* offre l'opportunité de remettre la main sur les données locales, que seuls les acteurs du territoire sont en capacité de vérifier physiquement.

En quoi, ce projet a-t-il généré une dynamique tiers-lieu ?

Parce qu'il a clairement une dimension « citoyenne ». On s'appuie sur des personnes (morales ou physiques) qui ont une connaissance fine du territoire, pour mieux la partager. L'idée étant de recenser les accès « handicap », les déchetteries, les fermes Bio, les arrêts de bus, les tables de picnic, les graffitis ou les vieux lavoirs (on évite les spots de surf et les coins à champignons...), pour les intégrer dans une base de données utilisable par tous.

J'adore l'exemple de Vincent (Num&Lib) qui propose des ateliers cartographiques aux élèves de cours-moyens-Temps d'Accueil Périodiques

Qu'est ce que vous voulez qu'on retienne de votre démarche ?

À partir du moment où l'on bascule sur une cartographie open-data, tout le monde peut s'en emparer tant du point de vue de la collecte que de l'usage. En s'emparant d'Openstreetmap*, nous sommes partis à la (re)découverte de notre territoire : points de vue, points d'eau, points de tri, petit patrimoine... Autant d'éléments qui échappent aux autres bases de données (le plus souvent marchandes) et qui revêtent un intérêt certain pour les « clients » du territoire.

L'Office s'est positionné (par défaut) comme la structure territoriale qui organise la collecte de la donnée. En amenant la sienne (hébergements, loisirs, restaurants...) et en l'enrichissant de données connexes fournies par les acteurs locaux (collectivités, institutions, privés, associations... et les particuliers). Le territoire dispose aujourd'hui de cartes précises, détaillées, actualisées.

Les usages sont nombreux et variés : carte des sentiers pédestres, d'itinéraires de randonnée, de producteurs locaux... en web comme en print ! Nous avons bien identifié l'outil de promotion mais avions sous estimé l'outil d'information (possibilité d'édi-ter une liste personnalisée de points d'intérêts sur fond de carte) et d'animation (organisation de carto-parties pour collecter les données utiles, avec la participation d'élus, de pros, de particuliers, actifs ou pas, jeunes retraités ou vieux étudiants :-).

à la ville de Floirac (33) : faire le tour de l'école avec des plans imprimés du quartier, vérifier les infos et recenser les manquantes, revenir dans la salle informatique pour actualiser les données dans OSM : c'est citoyen, pédagogique, multi-apprentissage (informatique, géographie, anglais...) et utile à la communauté.

Bref, un espace ouvert et connecté, un collectif d'acteurs locaux, un outil partagé et un objectif commun ; on n'est pas loin de la définition des tiers-lieux...

*Openstreetmap : OpenStreetMap est bâti par une communauté de cartographes bénévoles qui contribuent et maintiennent les données des routes, sentiers, cafés, stations ferroviaires et bien plus encore, partout dans le monde.



CRÉER UNE CARTO PARTIE

Une journée pour se joindre à la fête
de la data ?



La RECETTE

- On rassemble des professionnels, des associations, des impliqu.e.s (ou pas), des jeunes, des moins-jeunes...
- On mélange le tout
- On constitue un ou plusieurs groupes



1

ON PRÉSENTE OPENSTREETMAP

Ce merveilleux projet
Qui, Quoi, Pourquoi ?
On parle données libres...
Questions / réponses

2

CHACUN SE CRÉE UN COMPTE DE CONTRIBUTEUR

3

ON SORT SUR LE TERRAIN COLLECTER LA DONNÉE

Papier / crayon /
smartphone.
Commerces, bancs,
fontaines, boîtes à lire,
toilettes, etc..
Correction de nom de rue...



4

RETOUR AU BUREAU

& à l'ordinateur !
Chacun saisit les données



5

DEVANT
UN CAFÉ,
on contemple
le résultat
collectif



Vidéo utile : OSM - Qu'est ce qu'une cartopartie ?
par Résine Média sur Youtube
=> https://www.youtube.com/watch?v=8A68_2_jiYc .
Textes : www.teritorio.xyz Année : 2019

Infographie :
**la
coopérative
tiers-lieu**

PROJET DE CARTOGRAPHIE DU TERRITOIRE

Le BUT

- Créer de la donnée libre et partagée
- Animer les acteurs, former des contributeurs
- Exploiter les données papier / numérique (plan/ carte)

1

COMPRENDRE QUE C'EST UN PROJET

à moyen / long terme

2

DÉFINIR UN PREMIER OBJECTIF

- Données à collecter
- Acteurs à mobiliser

3

FORMER, ANIMER, COLLECTER

- Carto parties terrain
- Intégration OpenData
- Séances au bureau

4

EXPLOITER

- Site Web Dynamique
- Plans & Cartes papiers



5

CONTINUER AVEC UN NOUVEL OBJECTIF

PARLEZ APRÈS

Le Biiiiip SONORE

FEED BACK

UNE FONDATION DES TERRITOIRES
POUR SOUTENIR
LES ÉCOSYSTÈMES LOCAUX

La Coopérative Tiers-Lieux a été sollicitée par le CGET (Commissariat Général à l'Égalité des Territoires) pour proposer un retour d'expériences sur ses différentes missions (réseau, labo, école) et montrer comment les tiers-lieux impactent favorablement les territoires en activant des écosystèmes existants mais souvent inertes. C'est à travers la figure du facilitateur de tiers-lieu que nous avons raconté comment se tissent les liens et comment peuvent éclore les projets entre les habitants, les associations, les collectivités, et les entreprises. Une journée d'ateliers riches en débats a rassemblé le 26 février dernier une trentaine de grandes entreprises françaises impliquées dans une démarche de RSO (responsabilité sociétale des organisations) qui souhaitent, à travers la création d'une fondation des territoires, soutenir et faciliter l'émergence de projets fédérateurs, parvenir à mettre en cohérence les initiatives et les aides de différentes natures, et augmenter leur impact positif dans les territoires. Soutien à l'ingénierie, à la formation, à la mise en réseaux des acteurs, à l'ingénierie financière au plus près des besoins des acteurs, sont autant d'éléments qui constituent le matériau de cette première journée d'échanges avec les acteurs de terrain, et promettent une feuille de route et une structuration singulière, en phase avec la transition sociétale que l'ensemble des parties prenantes du projet porte et accompagne.



IMPACT SOCIAL L'INTÉRÊT DE LA MESURE D'IMPACT SOCIAL

L'agence Phare, qui intervient auprès de nombreuses structures sociales sur la mesure d'impact, nous a transmis quelques informations et méthodes pour décrypter l'approche qui pouvait être réalisée au sein des tiers-lieux.

Les évaluations d'impact social poursuivent des objectifs "externes" (communiquer sur l'impact du projet et développer des partenariats) et "internes" (améliorer le projet et la cohésion des équipes).

Dans le cas des tiers-lieux, elles sont utiles à trois égards :

- D'abord, les tiers-lieux s'appuient sur une pluralité de partenariats (financiers, opérationnels). L'évaluation constitue un outil de consolidation des liens existants et de sollicitation de nouveaux partenaires.
- Ensuite, la démarche évaluative permet d'analyser la façon dont les tiers-lieux répondent aux besoins sociaux du territoire. Elle peut être source de recommandations pour mieux toucher les publics ciblés.
- Enfin, l'évaluation doit être pensée comme une démarche collective. Au-delà de la connaissance qu'elle produit, elle constitue un levier de (re)mobilisation autour de valeurs communes.

Selon le degré de développement des tiers-lieux, deux types de méthodes peuvent être utilisées :

- Les méthodes qualitatives (observations in situ, entretiens sociologiques) sont adaptées pour analyser comment les tiers-lieux sont mis en œuvre, s'inscrivent dans un écosystème local, et ont des effets sur les pratiques et représentations des participants.
- Quand le dimensionnement du projet le permet, des méthodes quantitatives (questionnaires) permettent d'apporter des éléments chiffrés sur les publics et les impacts du tiers-lieu.



EN CHANTIER

L'ÉVALUATION D'IMPACT SOCIAL

Retour d'expérience du Quartier Génial à Floirac

UNE RANDONNÉE INITIATIQUE

C'est l'histoire d'une randonnée initiatique dans les bois touffus de la Mesure d'Impact Social. Un périple qui a réuni quelques novices autour d'un mentor, Annabelle Tallet, chargée de mission à Atis, et d'un tiers-lieu : le Quartier Génial à Floirac (33). Étudiants en master Économie Sociale et Solidaire et Innovation Sociale à Sciences Po Bordeaux, les apprentis¹ avaient pour mission d'initier une démarche d'évaluation d'impact social du tiers-lieu.

Il est attendu des tiers-lieux qu'ils prouvent leurs impacts sur leur environnement et sur les personnes qui les fréquentent. Mais comment mesurer les effets d'une rencontre ? Comment valoriser les coopérations ? Existe-il des outils pour prouver les retombées positives de la convivialité ?

Les instruments de mesure de la performance ne correspondent pas à l'activité des tiers-lieux. Nous parlons ici d'impacts sociétaux qui influent les trajectoires humaines avant de générer des dynamiques économiques. La mesure d'impact social serait-elle l'outil adéquat pour mettre en lumière les bienfaits des tiers-lieux ?

Afin d'éclairer celles et ceux qui se questionnent sur l'évaluation d'impact social, nous avons choisi de vous partager notre cheminement. Nous espérons que nos tâtonnements débroussilleront le chemin devant vous. Contraints par le calendrier universitaire, nous avons dû nous interrompre avant la récolte des indicateurs. Cependant, notre itinéraire nous a permis de poser quelques balises, quelques étapes intermédiaires, sur le chemin de l'évaluation d'impact social. Bonne route !

.....
“L'impact social consiste en l'ensemble des conséquences (évolutions, inflexions, changements, ruptures) des actions d'une organisation tant sur ses parties prenantes externes (bénéficiaires, usagers, clients) ou indirectes de son territoire et internes (salariés, bénévoles, volontaires), que sur la société en général.”

Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire

¹Louise Vidal, Alexis Barjou, Hadrien Maria et Noémie Robert

La preuve et la boussole : pourquoi mesurer son impact social ?

La mesure d'impact social met en lumière les conséquences sociales et environnementales imputables à des actions. Il s'agit de traduire, par des indicateurs, une valeur ajoutée non-commerciale, afin de démontrer celle-ci auprès de ses partenaires. C'est aussi une boussole qui peut aider à orienter ses actions. En interne comme auprès de ses partenaires, l'évaluation d'impact social offre un espace de compréhension et d'analyse des activités portées par les tiers-lieux.

ÉTAPE 1 : DE LA MISSION SOCIALE À LA QUESTION ÉVALUATIVE.

Pour définir la question évaluative de notre étude, nous cherchons à comprendre à qui cette évaluation est-elle destinée et quels en sont les objectifs pour la structure. L'étude des ressources financières et humaines disponibles permet aussi de choisir la méthode d'évaluation adéquate.

Pour élaborer notre question évaluative, nous rencontrons Marie-Laure Cuvelier cogérante de la Coopérative Tiers-Lieux et l'une des co-fondatrices du Quartier Génial. Au fil de l'entretien, nous comprenons qu'il est souhaité que cette étude génère un bilan de l'impact du tiers-lieu à destination de ses partenaires, et qu'elle permette de mieux cibler les actions à venir. L'objectif est aussi d'éclairer la démarche d'évaluation d'impact social pour les autres tiers-lieux. Notre question évaluative devra donc explorer un vaste territoire !

Nous la questionnons sur la mission sociale du Quartier Génial : un tiers-lieu, ça sert à quoi ? Pour qui ? Quelles en sont les promesses ? Les nombreuses pistes soulevées nous permettront de guider notre travail lorsque nous définirons les critères d'évaluation et leurs indicateurs de mesure.

La Coopérative Tiers-Lieux souhaite mesurer l'impact du tiers-lieu sur son territoire. Le Quartier Génial fait figure de zone tampon entre un quartier prioritaire, vulnérable et enclavé, et un territoire en transition, inscrit dans le programme d'aménagement Euratlantique. Le tiers-lieu se veut alors être un laboratoire de territoire, facilitant l'émergence d'initiatives portées par les utilisateurs.

Notre question évaluative sera donc la suivante : **en quoi le "Quartier Génial !" génère-t-il des transformations sur le territoire de Floirac ? Ou, autrement dit, quel est l'impact social d'un tiers-lieu sur son bassin de vie ?**

Un chemin, plusieurs outils

Plusieurs outils² permettent de mesurer l'impact social : en fonction des objectifs de l'évaluation, l'outil choisi permettra d'orienter la démarche vers des résultats davantage qualitatifs ou quantitatifs. Pour notre groupe d'explorateurs, c'est la méthode de la théorie du changement qui a été choisie.

Un chemin commun peut être identifié entre les différentes méthodes : afin que les résultats aient de la pertinence pour tous, l'évaluation d'impact social étant une démarche à co-construire avec ses parties prenantes. Ainsi, une première étape est nécessaire : définir quelle est la promesse du projet.

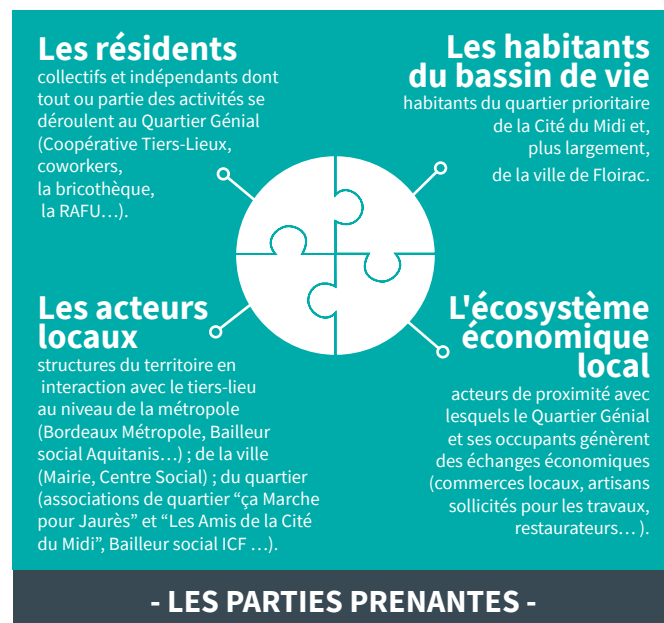
²Les différentes méthodes d'évaluation peuvent être retrouvées sur le site de l'Avise : <https://www.avise.org/articles/les-principales-methodes-devaluation>

ÉTAPE 2 : IDENTIFIER LES PARTIES PRENANTES

L'objectif de la seconde étape de notre itinérance est d'identifier l'ensemble des parties prenantes du tiers-lieu, puis d'aller échanger avec quelques-uns de ces acteurs afin de questionner leurs attentes, leurs perceptions du lieu et de ses impacts.

La co-construction des critères de mesure avec les parties prenantes est l'un des éléments fondamentaux de la démarche. En aboutissant à une représentation partagée des impacts recherchés, elle conforte la légitimité des résultats obtenus.

Après avoir listé l'ensemble des parties prenantes, nous les regroupons en quatre grandes catégories :



ÉTAPE 3 : LA CARTOGRAPHIE DU CHANGEMENT

Cette cartographie représente l'évolution de critères d'impact social sur des parties prenantes à court, moyen et long termes. Sans moyens financiers et humains illimités, il est impossible d'étudier l'ensemble d'un projet : une sélection réaliste des critères pouvant être évalués est alors primordiale.

Pour chaque catégorie de parties prenantes, nous avons identifié un à deux critères majeurs à partir de l'objet social défendu par le tiers-lieu. Concernant les habitants, nos deux critères majeurs étaient ainsi la capacité à se réapproprier le territoire et le pouvoir d'agir. Pour ce qui est des résidents, les critères majeurs nous semblaient être le droit à l'activité et l'émancipation des acteurs via un processus d'individuation.

Pour chacun de ces critères majeurs, nous avons identifié leur déclinaison à travers le temps. Quelle serait la première étape d'une (ré)-appropriation du territoire à travers le tiers-lieu ? Quel est le parcours d'implication d'un coworker au sein du tiers-lieu ? Ces questions nous permettent peu à peu de mettre en lumière des critères subsidiaires. Enfin, nous déterminons quels seraient les indicateurs permettant d'évaluer le degré de réalisation de ces critères.

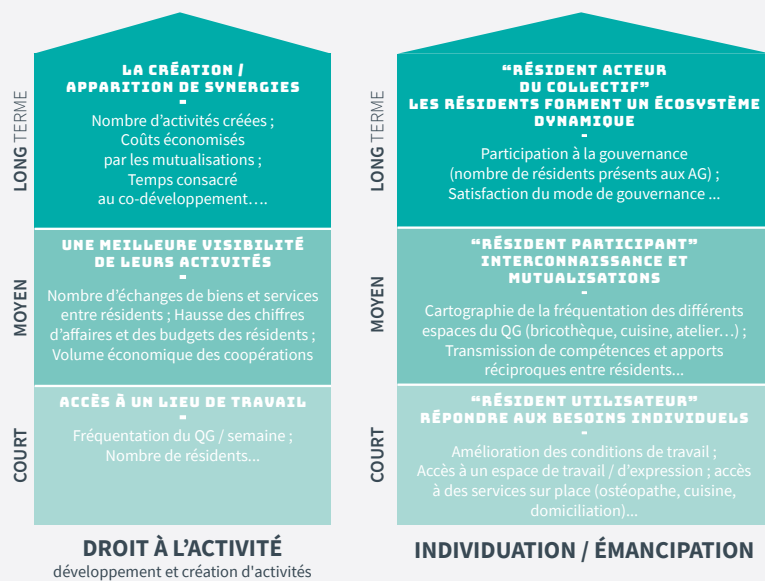
Pour ce qui est du parcours d'individuation du résident, le critère d'évaluation à court terme serait la réponse à un besoin individuel. L'amélioration des conditions de travail est un des indicateurs permettant d'évaluer la pertinence de la réponse. L'un des outils de recueil des informations peut alors être, dans le cadre du Quartier Génial, les données recueillies via le projet Art & Ergonomie (cf. "Parlez après le bip sonore" page 4).

ÉTAPE 4 : PASSAGE DE TÉMOIN

Voilà venu le moment où notre équipe estudiantine passe le relais à la Coopérative Tiers-Lieux. La suite des aventures devrait prendre la voie suivante : rattacher les indicateurs identifiés à des outils de collecte de l'information. La collecte sera facilitée par l'inscription de ces outils dans la routine du tiers-lieu.

Les sources d'informations possibles sont multiples : enquête, rapports d'activité des structures résidentes, bases de données... Mais, pour être juste, l'évaluation d'impact social ne doit pas se limiter à des données quantitatives. Le témoignage du facilitateur, le ressenti des coworkers, la perception du lieu par les habitants, peuvent alors être des sources d'information légitimes. Une fois les informations recueillies, elles devront être analysées au regard des critères d'évaluation.

LES RÉSIDENTS



LES HABITANTS



CARTOGRAPHIE D'IMPACT SOCIAL DU QUARTIER GÉNIAL : zoom sur deux catégories de parties prenantes

Coup de projecteur sur les résultats

Pour que les conclusions de l'étude ne restent pas un joli dossier caché au fond d'un tiroir, il reste à valoriser ses résultats. Et, si l'on peut adjoindre la mesure d'impact à son rapport d'activité, il est aussi possible de les valoriser grâce à une infographie, un rapport d'impact, une vidéo...

Soulignons ici un point de vigilance : il peut arriver qu'un partenaire retourne certaines conclusions de l'étude contre la structure qui a mené l'évaluation. Afin d'éviter certaines interprétations, il convient de bien clarifier quelles sont les cibles de l'étude pour adapter la façon dont sont présentés les résultats.³

³ Quelques conseils de présentation sont disponibles dans le Guide de la mesure d'impact social, (Im)prove, Fondation Rexel, octobre 2015

En conclusion : L'évaluation d'impact social, une question d'endurance ?

Mener une évaluation d'impact social suppose de faire preuve d'une certaine endurance ! Aussi, le tiers-lieu souhaitant engager une étude aura le choix entre deux postures : rémunérer un prestataire extérieur, ou disposer de suffisamment de temps pour s'aventurer lui-même à mener la démarche. Afin de limiter l'impact de la charge de travail supplémentaire, il est conseillé de ne pas chercher à mesurer l'impact de l'ensemble des activités de la structure.

Enfin, rappelons que l'une des motivations à rejoindre un tiers-lieu est l'envie de faire autrement. Or, même si des "bonnes" et des "moins bonnes" pratiques sont peu à peu identifiées⁴, les critères de réussite de cette posture "hors les normes", sont encore en construction : la concertation avec l'ensemble des parties prenantes pour définir collectivement quels sont les impacts sociaux attendus d'un tiers-lieu est donc primordiale.

■ Noémie Robert

⁴ Infographie Comment créer un tiers-lieu ? La Coopérative Tiers-Lieux, septembre 2014 et Rapport tiers-lieux à l'usage des collectivités, La Coopérative Tiers-Lieux, janvier 2018.

Chantier participatif au QG
Ouverture des chemins, 15-16 Mars 2019



POUR ALLER PLUS LOIN...



Mode d'emploi, évaluer l'impact social

Un éclairage pour ceux qui financent une activité d'utilité sociale.
Avisé, décembre 2017.

Nouveau !

>> Consultable sur le centre de ressources de la Coopérative Tiers-Lieux :
coop.tierslieux.net/centre-de-ressources/

Effets et impact des dynamiques collectives dans trois espaces-projets en Aquitaine

Une étude-action avec l'AIAA (Roquefort), la Gare Mondiale (Bergerac) et la Fabrique Pola (Bordeaux). Réalisé par Cécile Offroyet Anouk Coqblin pour L'Opale, avril 2017.



Guide de la mesure d'impact social

(Im)prove, Fondation Roxel, octobre 2015

coop.tierslieux.net/centre-de-ressources/

PARLEZ APRÈS

Le Biiiiip SONORE

PETIT RAMDAM DES TIERS-LIEUX MÉDOCAINS



Mardi 12 mars, Castelnau de Médoc (33) a accueilli le deuxième Petit Ramdam des tiers-lieux Médocains. Deux ans plus tôt, les premières rencontres avaient permis aux acteurs du territoire de se rencontrer et de recenser une vingtaine de projets de tiers-lieux en devenir. Depuis, plusieurs projets ont vu le jour comme "Mots & Merveilles", une librairie associative à Lesparre, ou l'espace de travail partagé "WIH" à Hourtin. D'autres lieux, comme le pôle d'action culturelle et sociale des

Tourelles à Pauillac, intègrent peu à peu des dynamiques de tiers-lieux.

La transformation prochaine du Pays Médoc en Parc Naturel Régional du Médoc, permet de valoriser les richesses du territoire. Les tiers-lieux, en mettant en musique un écosystème local, sont alors reconnus comme des acteurs clefs du dynamisme économique et solidaire et social.

Au fil de la journée, deux ateliers ont permis de préfigurer certains usages du Réseau Médoc Tiers-Lieux : l'atelier "vendange de compétences" proposait d'ébaucher un réseau de formation de pairs à pairs pour renforcer les compétences de chacun. Un second atelier proposait de co-construire un incubateur pour soutenir le développement d'initiatives locales.

Prochain RDV ?

Le 9 mai pour l'assemblée générale constitutive du réseau à travers une association de préfiguration de SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif).

Cette association comportera plusieurs collègues, permettant d'intégrer les utilisateurs, les tiers-lieux et les acteurs locaux. N'hésitez pas à vous manifester auprès du réseau pour en faire partie.

contact :
medoc-tierslieux.fr

PROJET APPEL À PROJETS AGRICOLES À MARNES (79)

Présente durant la résidence « La Génératrice d'idées » en 2014, la Coopérative Tiers-Lieux continue de suivre et d'accompagner l'évolution du Moulin de Retournay de Marnes dans les Deux-Sèvres.

Retournay est un petit hameau familial façonné par la Dive qui a permis l'implantation d'un moulin. C'est aussi un lieu de travail et de vie atypique. Le hameau cherche aujourd'hui une nouvelle dynamique et amorce une transition en s'ouvrant à l'accueil de nouvelles activités (maraîchage, permaculture, culture plein champ...). La famille Herbert souhaite en faire un lieu de productions et d'expérimenta-

tions agricoles biologiques afin d'alimenter une réflexion et des actions sur un type de ruralité pour demain. Cet appel à projets agricoles est soutenu par la Coopérative Tiers-Lieux et Agrobio Deux-Sèvres ainsi qu'un groupe des amis de Retournay qui aide à la concrétisation du projet.

Il est encore temps de prendre rendez-vous et d'aller visiter les terres et le moulin pour imaginer un projet de vie. Les candidatures sont attendues courant avril pour ceux qui souhaitent s'installer mais pour des propositions plus ponctuelles, elles peuvent affluer tout au long de l'année.

<https://coop.tierslieux.net/appele-a-projets-agricoles/>

LES RÉSEAUX LOCAUX de tiers-lieux

Une cerise sur le millefeuille ? Les tiers-lieux vont-ils en rajouter une couche ?

Non contents d'être en lien avec les différentes chambres consulaires, d'être membres de la CRESS, de conventionner avec les multiples échelons des collectivités, d'être partie prenante de nombreux dispositifs aux acronymes tous plus compliqués les uns que les autres, de solliciter des fonds européens à la gestion sophistiquée (euphémisme), et d'être eux-mêmes suffisamment compliqués à animer au point de créer le métier de facilitateur... Voici que les tiers-lieux se mettent à développer, en plus d'une coopérative régionale, des réseaux locaux ! Sont-ils locos (spéciale dédicace à tous ceux qui vivent au Sud de la Région) ? Si l'on met de côté que les fruits confits sont souvent immangeables et que la saison des cerises est très courte, il s'agirait plutôt d'être la crème qui lie les diverses strates plutôt qu'un machin supplémentaire. Explications raisonnables :

AVANTAGE USAGER

Tout d'abord, si la Région Nouvelle-Aquitaine soutient la structuration de réseaux locaux, il y a fort à espérer qu'on attende autre chose de ceux-ci que de réinventer ce que fait déjà la Coopérative Tiers-Lieux. Cette dernière s'occupe des collectifs et de leurs structures, avec la fonction de tête de réseau, de laboratoire et d'école. Les réseaux locaux sont donc appelés à intervenir là où l'on constate des trous dans la raquette. En l'occurrence, la Coopérative ne peut pas s'investir directement dans l'accompagnement ou le service aux utilisateurs des tiers-lieux. La maille régionale serait bien trop large. Par exemple, la Coopérative développe des formations liées aux métiers qui touchent à l'animation des tiers-lieux en général, construites sur des fondamentaux récurrents. Les réseaux locaux sont appelés à permettre l'accueil de formations plus spécifiquement adaptées aux besoins du territoire. Autre exemple : la Coopérative accompagne les tiers-lieux dans l'écriture de leur stratégie économique ? Les réseaux de tiers-lieux locaux peuvent agir directement au

service de l'emploi ou du développement économique du client, utilisateur, coworker, bénévole, consommateur... Le fond de l'affaire est clair : agir en local pour le développement des usagers.

Bassin d'activité

Et le premier avantage serait la montée en compétence pair à pair. Chaque collectif de tiers-lieu est constitué de personnes aux savoirs et savoir-faire bien particuliers. Comment organiser la circulation de ces trésors ? Comment les autoentrepreneurs, les TPE, les artisans ou encore les agriculteurs, s'échangent-ils des outils ou des techniques ? Et la question qui vient ensuite assez logiquement, comment partagent-ils avantageusement un bassin d'emploi et un marché commun ? Le maillage de tiers-lieux que la Région et la Coopérative tentent de tisser (« un tiers-lieu à moins de 20 minutes de chez moi ») est pour le coup trop petit d'un point de vue économique. Quand on cherche du travail ou des clients, le rayon s'élargit. Le réseau local a donc vocation à s'étendre à l'aire d'activité de ses usagers.

Gagner ensemble des marchés

À cette échelle, s'ouvre aussi la possibilité de répondre à plusieurs à des marchés, mises en concurrence, appels d'offres... Par exemple, la Smalah, dans les Landes, fait le lien entre la CCI et certains de ses coworkers afin que ceux-ci soient formateurs auprès d'entreprises locales sur de la création de site web, du graphisme, de la communication sur les réseaux sociaux. Ce « marché » ne peut-il pas

être partagé avec les autres tiers-lieux des Landes afin que les formateurs de chaque lieu, puissent intervenir, quand cela relève de leur domaine d'activité, à proximité de chez eux ?

Prendre soin

Enfin, au delà de l'aspect économique, essentiel, crucial - la pérennité des tiers-lieux dépendra notamment de la bonne santé du business de ses utilisateurs - on pourra envisager la mutualisation de services culturels, sociaux ou encore médico-sociaux, qu'un tiers-lieu seul ne peut supporter. Un exemple ? Combien de cafés associatifs sont confrontés à la question de l'alcoolisme sans avoir les moyens de proposer une présence solide et professionnelle face à ce sujet ? Ou face à des situations de détresse sociale, évidemment que les tiers-lieux doivent être en lien avec les structures types CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) et autres du territoire. Mais n'y a-t-il pas des problématiques communes de cette nature sur lesquelles nous serions plus pertinents dans notre réponse aux besoins des usagers si nous étions constitués en réseau ? Encore un exemple : dans vos tiers-lieux, ne recevez-vous pas régulièrement des personnes qui, à peine sorties d'un burn-out, cherchent, encore chancelantes, à se relancer ? N'est-ce pas un sujet commun et une priorité commune que d'être en capacité d'accueillir au mieux tous ceux que la vie professionnelle a blessés ? Les réseaux de tiers-lieux sont une opportunité de mieux prendre soin des personnes qui les fréquentent.





©Crédit photo : Delphine Trentacosta

JEU TERRITOIRE

Si l'on comprend bien l'intérêt de ces réseaux locaux, dans un esprit d'amélioration de l'offre de service aux usagers, on entendra forcément la critique suivante : vous vous engagez dans la création d'un couche supplémentaire alors qu'existent déjà beaucoup de réseaux locaux en tout genre. Réseaux d'acteurs de l'Education Populaire, clubs de créateurs d'entreprises, réseau de protagonistes de l'ESS, réseau de l'Insertion par l'activité économique... J'en passe. C'est vrai. Chacun a sa spécificité, et celle des tiers-lieux, c'est d'être des guichets de proximité, animés par des citoyens eux-mêmes, installés ici ou là par leur volonté et non en fonction de dispositifs X ou Y. Nous, les tiers-lieux, travaillons souvent avec ces différents réseaux, en ayant une implantation et une vitrine « locale », là où, malheureusement, beaucoup de services publics et de services tout court disparaissent. Il ne s'agit donc pas de se substituer ou d'ajouter, mais de canaliser. Le liant ! Les tiers-lieux peuvent être des points d'accès, des espaces de rendez-vous, des catalyseurs positifs de ces multiples couches de pâtes feuilletées. Donc, l'objectif d'un réseau de tiers-lieux peut être de coordonner, de faciliter, pour que toutes les actions des réseaux déjà existants soient toujours plus accessibles. A l'échelle d'un réseau local, tous les faci-

litaires pourraient se former ensemble auprès de Pôle emploi, des missions locales, des CIAS, de la CRESS (Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire), des Départements, etc... pour rendre un meilleur service au territoire.

Croiser les dispositifs

Aussi, au-delà du rôle de vitrine, de point d'accès, ces tiers-lieux bénéficient ou hébergent des associations, usagers ou entreprises, qui bénéficient de ces dispositifs. Ne serait-il pas judicieux de répondre à plusieurs ? On voit bien que les fonctionnements en silos et le « saucissonnage » des actions ont des effets délétères. Combien de personnes ont des difficultés sociales engendrées par des problèmes économiques et combien de personnes ont des difficultés économiques en raison de problématiques sociales ? Les plus fragiles, notamment, ne peuvent être rangés dans une catégorie, comme si les problèmes qu'ils affrontaient étaient d'une seule nature. Les réalités sont bien plus complexes. Si les tiers-lieux s'entendent en fonction des compétences qu'ils réunissent et en tirant parti de leur différence, ils seront en capacité de mieux répondre à la complexité des situations de leurs usagers mais plus globalement de leur territoire. Parce qu'ils sont des espaces de participation citoyenne, et donc singuliers d'un village à l'autre, ils ont tout intérêt à croiser leur actions et donc les dispo-

sitifs d'aides économiques, sociales ou culturelles qu'ils portent.

Small - and light - is beautiful

Enfin, nous croyons au principe de subsidiarité et à l'agilité des acteurs de terrain plus qu'aux superstructures qui détermineraient d'en haut ce qui est bon. La conviction de la Coopérative, c'est qu'il y a de l'intelligence et des talents dans tous les territoires. Que la créativité, l'innovation, l'avenir, est dans le pouvoir d'agir des citoyens plus que dans les injonctions des superviseurs. Notre vision d'un réseau de tiers-lieux n'est certainement pas de créer une énième institution qui dicterait la marche à suivre. Créer des réseaux de tiers-lieux demande du temps de coordination, de récolte d'informations et d'animation, certes, et donc des moyens. Mais ils ne doivent en aucun cas alourdir ni détourner les tiers-lieux de leurs actions locales. Ils doivent faciliter, rendre fluide. Ils n'ont pas vocation à faire à la place ni décider pour. Les tiers-lieux représentent une opportunité de développement des territoires résilients et des usagers dans leurs parcours de vie. Nous nous efforçons de les connecter entre eux. Notre vision coopérative et décentralisée prend tout son sens quand ses usagers se rassemblent au plus près des problèmes.

■ Guillaume Riffaud

PARLEZ APRÈS

Le Biiiiip SONORE

GRAND RAMDAM 2019

APPEL À CONTRIBUTIONS POUR
LA BIENNALE DES TIERS-LIEUX

Si vous ne l'avez pas encore noté dans votre agenda de ministre, sachez que **le Grand Ramdam des tiers-lieux vous convie les 23 et 24 mai au Lac de Vassivière**, à la pittoresque frontière des départements de la Creuse et de la Haute-Vienne.

Il s'agit de la quatrième édition de la biennale des tiers-lieux, dédiée cette année à la thématique :

« **la différence est norme** ».

Architecture, urbanisme, travail, soin, santé mentale, genre, modèle économique... Nous observons que le refus de la standardisation est une constante pour les tiers-lieux. Nous vous invitons donc à proposer des animations, ateliers, ou autre format de contribution à votre guise qui illustrent ces manières de faire et portent nos regards « hors les cadres ». Nous avons une enveloppe budgétaire destinée à soutenir vos propositions d'interventions ; les modalités seront étudiées au cas par cas.



©Crédit photo : Joël Damase

Comment nous transmettre votre proposition ?

Il suffit de compléter le formulaire disponible en ligne :
<http://grandramdam.net/grand-ramdam/>

Et si vous souhaitez plutôt donner un coup de main pour l'organisation et faire partie du staff bénévole (nourri et logé) manifestez-vous auprès de

melissa@tierslieux.net

Merci !

DOCUMENTATION LE CENTRE DE RESSOURCES DE LA COOPÉRATIVE TIERS-LIEUX ENFIN VISIBLE EN LIGNE !

Vous pouvez enfin parcourir nos étagères de livres et revues, avachi dans votre superbe canapé... Grâce à la plateforme Livres de Proches, et surtout à l'énergie qu'a mis Noémie Robert à recenser l'ensemble de nos ouvrages et publications éparpillés dans le QG de la Coopérative. Ces ressources sont classées par thématiques (organisation du travail, fablabs, communs, ESS, architecture...) et toutes disponibles à la consultation au Quartier Génial de Floirac (33). En constante évolution, ce centre de ressources va aussi nous permettre de partager avec vous nos meilleures lectures, et réciproquement vous permettre de nous indiquer les ouvrages indispensables qu'il vous semblerait manquer...



Comme il s'agit d'une démarche de mutualisation de nos ressources, on commence par les communs, avec deux livres complémentaires :



Dictionnaire des biens communs

Un ouvrage à mi-chemin entre le lexique et l'encyclopédie, outil indispensable à la compréhension de ces phénomènes très anciens et réinterprétés par nos usages contemporains. Sous la direction de Marie Cornu, Fabienne Orsi et Judith Rochfeld. Ed. PUF.

Vers une république des biens communs ?

Alimente le débat à travers la question de la gouvernance des communs, l'eau, le climat, les connaissances... entre volonté de partage universel et nécessité de préservation. Nicole Alix, Jean-Louis Bancel, Benjamin Coriat, Frédéric Sultan. Ed. Les liens qui libèrent.



Retrouvez notre centre de ressources en ligne ici :
<https://coop.tierslieux.net/centre-de-ressources/>

23
-
24
MAI

LA DIFFÉRENCE

EST

NORME

Le Grand
2019 **RAM
DAM**

Biennale des Tiers-Lieux

SUR

l'Île de Vassivière

COOPÉRATIVE TIERS-LIEUX
École, réseau, labo
des tiers-lieux

29 chemin Richelieu, 33270 Floirac
09 72 83 10 90
contact@tierslieux.net

coop.tierslieux.net
facebook.com/tierslieux
twitter.com/tierslieux

Projet soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Union Européenne dans le cadre du « Programme Opérationnel FEDER / FSE 2014-2020 »

